RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Service Public
Vos droits et démarches plus simplement

Signal Spam

Votre situation

Il s'agit d'un piratage de votre messagerie électronique (mail, réseaux sociaux...)

Vous avez reçu un message frauduleux

Vous avez reçu un message frauduleux de la part d'un organisme de confiance

Signal Spam vous permet de signaler un mail indésirable reçu sur votre messagerie électronique

Faire la démarche en ligne (https://www.signal-spam.fr)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F47157/aide-remarque)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Hameçonnage (phishing ou vishing) (https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F34800)

Émetteur de la démarche en ligne : Association Signal spam
Vérifié le 13 février 2020 - Service Public / Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)